

LABELLISATION ET RÉFÉRENCEMENT : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les professionnels en sécurité numérique sont au cœur du fonctionnement du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr, notamment à travers sa mission d'assistance aux victimes. Aux professionnels historiquement référencés sur la plateforme s'ajoutent désormais les professionnels labellisés « ExpertCyber », dans une approche à la fois différente et complémentaire. Retrouvez ci-dessous les éléments de comparaison entre ces deux profils.



* Sauf si désinscription de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, à la demande du professionnel ou sur initiative de Cybermalveillance.gouv.fr en cas de non-respect de la charte d'engagement.